



**HAL**  
open science

## Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique. 2014, École supérieure des beaux-arts de Montpellier agglomération. hceres-02041916

**HAL Id: hceres-02041916**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041916v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation :  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master



Diplôme national supérieur d'expression  
plastique, option art

Ecole supérieure des beaux-arts de  
Montpellier Agglomération

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

## Présentation de l'établissement

L'École supérieure des beaux-arts de Montpellier Agglomération (ESBAMA), fondée en 1882 en tant qu'école régionale des beaux-arts, compte parmi les quatre 1<sup>ères</sup> écoles d'art municipales subventionnées par l'Etat, à côté de celles de Lyon, Toulouse et Marseille.

Elle est installée depuis 2001 dans un bâtiment situé en centre-ville, d'une superficie de 3 800 m<sup>2</sup>, qui comporte des salles de cours, des ateliers de travail, des ateliers technologiques et techniques, un bureau de la recherche, une salle de conférence, une bibliothèque et une galerie d'exposition de 300 m<sup>2</sup>.

Constituée en établissement public de coopération culturelle (EPCC) en 2011, l'ESBAMA propose une offre de formation qui comporte un 1<sup>er</sup> cycle, d'une durée de trois ans conduisant à la délivrance du diplôme national d'arts plastiques (DNAP) option art, et un 2<sup>ème</sup> cycle, d'une durée de deux ans, validé par le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option art.

Inscrite dans un environnement riche sur les plans scientifique et culturel (universités de Montpellier et de Nîmes, Ecole supérieure des beaux-Arts de Nîmes, Haute école d'art de Perpignan, Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Languedoc-Roussillon, Centre chorégraphique national de Montpellier, etc.), l'ESBAMA revendique une complémentarité avec les structures qui l'entourent et se singularise par la mise en œuvre d'un DNSEP option art orienté sur les pratiques de la vidéo, du cinéma, du volume et sous l'angle de la scénographie.

En 2012-2013, l'ESBAMA compte 19 étudiants en 4<sup>ème</sup> année et 21 en 5<sup>ème</sup>. Le taux de réussite est élevé pour cette promotion, il est de 95 %. En 2013-2014, l'effectif global est de 162 étudiants.

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Ecole supérieure des beaux-arts de Montpellier Agglomération (ESBAMA)  
130 rue Yehudi Menuhin, 34 000 Montpellier

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation du diplôme

L'ESBAMA propose un cursus complet de formation en 5 ans, structuré en semestres et en crédits ECTS. Cette formation, très complète dans les deux cycles, est clairement sous-tendue par des objectifs scientifiques, alliant pratique et théorie. Elle vise l'acquisition de compétences générales et techniques, méthodologiques et professionnelles permettant aux étudiants de concevoir et de mener de bout en bout un projet plastique ainsi qu'un travail de recherche théorique, l'objectif majeur revendiqué par l'école étant l'autonomie que l'étudiant doit progressivement acquérir. Elle vise en outre, à la marge, une poursuite d'études en 3<sup>ème</sup> cycle dispensé en école supérieure d'art ou en école doctorale en France et en Europe.

La structuration du 2<sup>ème</sup> cycle s'inscrit dans un cadre académique traditionnel et est marquée par un accroissement des enseignements consacrés à la réalisation du mémoire soutenu en semestre 10 et au développement de la problématique personnelle de l'étudiant en vue de la réalisation et de la production de son œuvre plastique, en lien étroit avec les acteurs du monde de l'art. Au cours du semestre 8, l'étudiant effectue un stage en milieu professionnel ou réalise une mobilité internationale. Il n'existe pas d'articulation avec un tronc commun d'enseignements entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycle, ni mention ni spécialité dans la formation.

La formation vise des qualifications de cadre de niveau bac+5 dans le domaine des arts visuels, vers les métiers de la création (artiste plasticien, illustrateur, photographe, vidéaste, cinéaste, auteur d'œuvres audiovisuelles, etc.), les métiers de l'expertise et de la recherche (directeur artistique, chef de production artistique, commissaire d'exposition, critique d'art, etc.) et ceux de l'enseignement, de la transmission et de la médiation (professeur d'enseignement artistique en école d'art, professeur d'arts plastiques ou d'arts appliqués en collège et

lycée, professeur d'arts plastiques en école d'architecture, responsable d'ateliers d'arts plastiques, responsable de la médiation culturelle dans un musée ou un centre d'art, etc.).

## Synthèse de l'évaluation

### Evaluation réalisée en 2013-2014

- Appréciation globale :

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les connaissances et compétences visées, précisément décrites, sont celles attendues à l'issue de ce type de formation, à savoir l'apprentissage des techniques (dessin, peinture, sculpture, etc.), et celui des outils technologiques (photographie numérique, vidéo, images de synthèse, etc.).

Les modalités pédagogiques, reposant sur une alternance entre analyse théorique et pratique artistique, la prise en compte de l'interdisciplinarité et le développement de l'esprit critique, sont rigoureuses. L'organisation des enseignements est adaptée au bon déroulement des études en termes de volume horaire et l'attribution des crédits est tout à fait justifiée. Les contenus d'enseignement, par leur diversité, permettent à l'étudiant de développer ses capacités de création sous la forme de cours, d'ateliers de recherche et de création (ARC), d'entretiens individuels, de séminaires de recherche et de travaux dirigés. Il faut noter que les ARC, répartis selon trois grands domaines (scénographie, écriture et exposition) font l'objet de collaborations importantes avec des institutions culturelles ou des professionnels (Centre chorégraphique national de Montpellier, FRAC Languedoc-Roussillon, Aldébaran (lieu d'art contemporain situé à Castries), site archéologique Lattara - musée Henri Prades de Montpellier Agglomération, écrivains, scénaristes, etc.).

On regrette toutefois que l'enseignement de l'informatique soit peu présent et donc peu lisible dans le cursus d'études. Concernant l'apprentissage de l'anglais qui reste à consolider en termes de volume horaire, l'école, consciente de ce manque, va procéder au recrutement d'un enseignant dès la prochaine rentrée universitaire. Pour ces deux matières, les procédures d'évaluation ne sont pas décrites.

Les stages se déroulent en 2<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle, il s'agit d'un dispositif récent mis en place en 2013-2014, et en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle. La durée de ce 2<sup>ème</sup> stage varie de quelques semaines à 2 mois, cette durée est faible eu égard à l'objectif ambitieux affiché de « *créer les conditions propices à une création qui se mesure à la réalité du monde, tout en favorisant la compréhension du milieu professionnel dans lequel il chemine, les enjeux de son propre projet de création et ses exigences en matière d'engagement.* ».

Les stages à l'international se déroulent dans le cadre de collaborations avec de nombreuses institutions. Les données fournies ne renseignent pas sur la nature des conventions passées avec celles-ci ainsi que sur le nombre d'ECTS obtenus par les étudiants durant le stage.

Concernant les recrutements, les étudiants viennent de formations artistiques dispensées au sein des écoles d'art et ont obtenu un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle dans le domaine des arts plastiques (DNAP ou diplôme national d'arts et techniques, DNAT) ou au sein des universités françaises et internationales (arts plastiques, cinéma, multimédia), quelques étudiants sont issus d'écoles d'architecture et d'ingénieur. La répartition entre ces trois catégories d'étudiants n'est pas précisée, pas davantage les établissements concernés.

#### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation de 2<sup>ème</sup> cycle se positionne dans la continuité de celle du 1<sup>er</sup> cycle, sans mise en place d'enseignements communs.

Au regard du contexte régional, assez concurrentiel en termes d'établissements d'enseignement supérieur artistiques ou universitaires, l'école a choisi d'orienter la mention art du DNSEP dans le champ des arts visuels (vidéo, cinéma, volume) et de mettre en œuvre des plates-formes de recherche. Ces orientations singularisent réellement l'offre de formation de l'ESBAMA au regard de celle proposée par les écoles d'art et les universités. Cette démarche est judicieuse.

La formation à la recherche, abordée en 1<sup>er</sup> cycle et de manière continue sur l'ensemble du 2<sup>ème</sup> cycle, se traduit par des dispositifs interdisciplinaires tels que les ARC, les workshops de recherche et des expériences

sous la forme de conférences, colloques et séminaires, associant des artistes et des acteurs de la recherche académique. Elle s'inscrit essentiellement autour de cinq programmes portés par l'établissement : *Pratiques et numérique* ; *Du périmètre scénique en art : re/penser la Skéné ?* ; *Art et valeur* ; *L'âne musicien (apprentissage / transmission)* ; *Des formes (Arts&sciences)*. Les objectifs et contenus de ces programmes sont précisément décrits, en revanche, il est difficile de cerner la cohérence qui unit la multitude des plates-formes de recherche. Un nombre de centre d'intérêts moins nombreux et l'accroissement des liens universitaires permettraient certainement de définir une stratégie globale de la recherche davantage explicite et lisible.

Les relations avec le monde professionnel sont nombreuses et variées, tant avec le tissu culturel local particulièrement riche (institutions de création et de diffusion, FRAC, musées, etc.) qu'avec le tissu économique et industriel (Entreprises du Business Innovation Center Cap Omega, Société CHD Art Production). Les résultats de ces collaborations, vraisemblablement fructueux au regard de la qualité des partenaires, mériteraient d'être davantage explicités. Il faut souligner que l'ESBAMA bénéficie d'un important niveau de versement de la taxe d'apprentissage, ce qui témoigne d'un intérêt réel des entreprises pour le projet de l'école.

Les échanges internationaux se développent progressivement par le biais de deux types d'actions :

- une montée en puissance des accords d'échanges bilatéraux avec d'autres écoles d'art, en Europe mais aussi en Uruguay (Ecole des beaux-arts de Montevideo) et en Chine (Académie des Beaux-Arts de Canton) ;
- la mise en œuvre de projets dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche avec d'autres écoles d'art et institutions culturelles à l'étranger (résidences d'artistes, colloques, séminaires, etc.).

Il est dommage que l'impact de ces partenariats sur le projet pédagogique et artistique de l'établissement ne soit pas explicité. Par ailleurs, un nombre peu élevé d'étudiants entreprennent une mobilité. En 2013-2014, sur vingt étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>ème</sup> cycle, seulement cinq sortants sont identifiés et pour deux d'entre eux sur des périodes courtes (3 mois).

### Insertion professionnelle et poursuite des études

L'attractivité de la formation est réelle si l'on se réfère à l'origine géographique des entrants en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle sur la période 2009-2013. Plus de 60 % d'entre eux sont issus de régions autres que la région Languedoc-Roussillon et plus de 7 % sont issus de pays étrangers. On constate toutefois, pour l'année 2013-2014, une baisse du pourcentage des inscrits provenant d'autres régions, il est de 52 %. Par ailleurs, la volonté de continuité des enseignements entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycle tend à réduire le nombre d'étudiants accueillis en 2<sup>ème</sup> cycle. Sur la période 2009-2014, chaque année, entre 3 et 6 étudiants seulement ont rejoint la formation en cours de cursus. Il paraît nécessaire que l'établissement élargisse sa communication afin d'accroître le nombre de candidatures externes.

Le taux de réussite au DNSEP est très satisfaisant (proche de 100 %), avec cependant, selon une moyenne sur la période 2009-2012, environ 17 % des étudiants de 4<sup>ème</sup> année non admis en 5<sup>ème</sup> année. Les éléments fournis ne précisent pas le devenir de ces étudiants, alors que l'école porte un réel intérêt à l'accompagnement et au devenir des diplômés.

L'analyse du devenir des diplômés repose sur une enquête annuelle menée par le ministère de la culture et de la communication et sur une enquête propre à l'établissement. Concernant cette dernière, les résultats sont relativement encourageants : 100 % des diplômés de 2010 à 2011 poursuivent une activité artistique avec toutefois près de 67 % d'entre eux qui occupent un emploi en lien avec la formation. Ils sont cependant à prendre en compte avec prudence eu égard au taux de réponse faible (27 %). En outre, on aimerait savoir où les diplômés exposent ou travaillent, avec davantage de précision sur les fonctions occupées et les rémunérations obtenues. A noter que depuis 2009, aucun étudiant n'a poursuivi un cycle d'études en doctorat.

### Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique permanente (plus de vingt enseignants et cinq intervenants réguliers) est de qualité, chaque enseignant ou intervenant étant identifié comme référent dans son domaine. Il en est de même des intervenants ponctuels. L'équipe administrative (cinq personnes, en sus du directeur général et du directeur artistique et pédagogique) et l'équipe technique (sept personnes) sont tout à fait en phase, tant en termes de nombre que de niveau de qualification, avec l'effectif global des étudiants (stabilisé aujourd'hui à 160) et avec les finalités de la formation.

Le suivi de la formation est assuré en grande partie par :

- le conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante, à qui est confié un rôle prospectif sur les objectifs et la stratégie de développement de l'établissement, qui comprend 11 membres (le directeur général,

le directeur artistique et pédagogique, des enseignants de l'ESBAMA, au nombre de 5, et 2 d'autres écoles d'art ainsi que deux représentants des étudiants) ;

- le conseil de perfectionnement, chargé de valider la cohérence des méthodes pédagogiques, des enseignements et de la recherche, qui comporte, outre le directeur artistique et pédagogique, les coordinateurs pédagogiques, les coordinateurs de recherche, le responsable administratif et le responsable technique. On regrette l'absence de représentants des étudiants au sein de cette instance.

En complément des travaux de ces instances, des séminaires de l'ensemble du personnel ainsi que des réunions pédagogiques et thématiques sont organisés régulièrement.

Ces modalités de suivi de la formation débouchent sur une démarche d'autoévaluation très rigoureuse, complète et particulièrement bien renseignée. Il en est de même de l'évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés qui repose sur un questionnaire traitant de l'ensemble des problématiques (moyens humains et matériels, locaux, enseignement supérieur et recherche, international, insertion professionnelle).

La précédente évaluation de l'Aeres date de 2010. L'ESBAMA a suivi en grande partie les recommandations émises :

- la participation des étudiants aux instances de gouvernance et de pilotage de la formation est effective concernant le conseil d'administration et le conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante ;  
- la politique des stages a été structurée mais devrait encore être renforcée ;  
- les outils d'information et de communication par Internet ont été nettement améliorés.

● Points forts :

- Qualité des contenus d'enseignement et lisibilité de leur organisation par rapport aux objectifs affichés.
- Bonne cohésion entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycle.
- Pertinence du positionnement de l'offre de formation au regard du contexte territorial.
- Richesse de l'environnement culturel.
- Diversité des partenariats professionnels.
- Qualité de l'équipe pédagogique
- Rigueur du pilotage de la formation.

● Points faibles :

- Manque de lisibilité de la stratégie de recherche entre les nombreuses plates-formes et les groupes de travail qui leur sont associés.
- Absence de mesure de l'impact de la multitude des partenariats, professionnels et locaux, sur le projet de l'établissement et le devenir professionnel des étudiants.
- Manque d'enseignements liés aux compétences transversales (apprentissage des langues, notamment l'anglais, et enseignement de l'informatique).
- Durée des stages en milieu professionnel et à l'international insuffisante.

● Recommandations pour l'établissement :

L'ESBAMA a été très réactive s'agissant de la mise en place d'une offre de formation de niveau master. Il conviendrait maintenant qu'elle définisse une stratégie de recherche s'appuyant sur des lignes directrices fortes. Cela peut passer par la création de parcours distincts au sein de la formation, ciblés sur des enjeux et objectifs précisément délimités.

La multiplicité des partenariats est un atout pour la formation et permet vraisemblablement aux étudiants de s'ouvrir au milieu professionnel. Une réflexion sur la pertinence de ces partenariats est à mener afin de repérer ceux facilitant le parcours professionnel des diplômés.

L'étude des langues, en particulier l'anglais, gagnerait à être développée avec davantage de volumes horaires et de crédits pour ces matières. Une telle mesure, envisagée par l'établissement pour l'anglais, serait de nature à renforcer la culture internationale des étudiants. Il en est de même de l'enseignement de l'informatique.

Enfin la durée des stages devrait être accrue afin de permettre aux étudiants d'amplifier leur insertion professionnelle par une connaissance approfondie du monde professionnel, tant en France qu'à l'étranger.



# Observations de l'établissement



Montpellier, le 12 septembre 2014

ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DES BEAUX-ARTS  
MONTPELLIER  
AGGLOMÉRATION

130 rue Yehudi Menuhin  
34 000 Montpellier  
Tel : +33 (0)4 99 58 32 85  
[www.esbama.fr](http://www.esbama.fr)

**AERES**  
**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**  
**Section des Formations et des Diplômes**

*Objet : évaluation du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique de l'Esbama conférant le grade de master*

Monsieur le Directeur,

J'ai pris connaissance du rapport d'évaluation de l'AERES portant sur le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique délivré par l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération (Esbama).

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le travail d'expertise qui a ainsi été réalisé et sur lequel je prendrai appui pour piloter l'établissement.

Conformément à ce qui a été indiqué dans votre courrier en date du 10 juillet 2014, j'ai le plaisir de vous faire part de mes observations. Ces observations reprennent les rubriques qui apparaissent dans le rapport, en particulier dans l'énoncé des points faibles et des recommandations.

### **Stratégie de la recherche**

La recherche de l'Esbama était auparavant centrée sur le projet ActuLab (art contemporain et territoire urbain), projet dont le déroulement est entré dans une phase de clôture en 2011.

L'organisation de la recherche a alors été revisitée pour faire évoluer son architecture vers une structuration en plateformes afin de gagner en efficacité, tant en matière de souplesse de fonctionnement que de volume de production, puisque les cycles de vie des projets ont été calés de manière à avoir des phases de réalisation asynchrones.

Il s'agissait de mieux innover l'enseignement par un ensemble de projets de recherche mettant en relief les problématiques que nous souhaitons aborder et de grossir le faisceau de notre recherche pour le dimensionner au périmètre en extension dessiné dans le cadre de nos partenariats.

Des effets bénéfiques ont été obtenus en termes de dynamique de projets et de diversité des sujets abordés, mais l'élargissement de ce faisceau a pu cependant amoindrir sa portée et rendre moins claire les lignes de force de notre programme d'actions en matière de recherche.

L'AERES indique qu'il conviendrait maintenant que l'Esbama définisse une stratégie de recherche s'appuyant sur des lignes directrices fortes.

Nous savions que la mutation de notre structuration conduirait à opérer un virage stratégique que nous sommes encore en train de négocier.

Nos objectifs en matière de recherche sont bien identifiés :

- bâtir une recherche ambitieuse, construite sur des méthodologies de recherche singularisées par la pratique artistique et la production d'œuvres,
- optimiser le croisement entre enseignement et recherche, si possible dans le cadre d'expériences pédagogiques innovantes,
- faire émerger des projets spécifiques, en commun accord avec nos partenaires français et étrangers, en contribuant par ailleurs à la construction de fédérations de compétences et d'établissements.

Dans cette phase complexe de transition, l'AERES nous fait prendre conscience qu'il faut avant tout affirmer nos priorités de recherche, en prenant soin de clarifier notre ligne d'action, tout en concentrant notre propos sur les projets les plus construits avec l'Université.

Ce travail va s'effectuer alors que l'équipe de recherche est appelée à se renforcer dès l'année prochaine par l'arrivée d'un nouvel enseignant.

## Partenariats

Depuis la précédente évaluation de l'AERES en novembre 2010, l'inscription en réseau de l'Esbama a été affirmée en impulsant une démarche partenariale fondée par deux formes d'accords:

- avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, dont les clauses portent principalement sur la formation supérieure, la recherche, l'international et l'insertion professionnelle,
- avec les structures du monde l'art et les entreprises, sous le double registre de l'insertion professionnelle et de la réalisation de projets.

Cette phase de construction d'un périmètre d'échanges, systématiquement formalisée par des conventions, est désormais achevée avec la constitution d'un solide socle de partenariats actifs. Cette logique partenariale n'appelle plus qu'à être actualisée au regard des évaluations contractuelles et augmentée de nouveaux accords en fonction des besoins de l'établissement.

Tout en précisant que la multiplicité des partenariats est un atout pour la formation, l'AERES regrette une absence de mesure de l'impact de la multitude des accords ainsi passés et préconise de mener une réflexion sur la pertinence de ces partenariats afin de repérer ceux facilitant le parcours professionnel des diplômés.

Il s'agit d'une attente légitime qui est en train d'être servie dans le sens où la plupart des accords, constitués de conventions-cadre pluriannuelles assorties d'avenants annuels ont atteint l'échéance de l'évaluation, préalable à leur éventuelle reconduction.

Les premiers bilans se finalisent, amorçant une phase récurrente d'évaluation de nos accords qui permettra d'ajuster les éléments en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés, notamment en matière d'insertion professionnelle de nos diplômés.

## Enseignements transversaux

### Informatique

Dans le dossier principal transmis à l'AERES, il est précisé (*page 16*) que « l'organisation des enseignements du cycle master comprend des enseignements théoriques et des enseignements pratiques, incluant les temps d'enseignement dans les ateliers techniques professionnels ».

L'informatique fait partie intégrante de l'enseignement en années master. Cet apprentissage s'inscrit dans la continuité des cours d'informatique qui ont été donnés durant les trois premières années du cursus.

C'est à travers les ateliers techniques que les différentes chaînes de la création sont étudiées en convoquant un enseignement de l'informatique :

- La conception graphique, qui nécessite un approfondissement de la connaissance des logiciels de création graphique et d'édition (InDesign...)
- La photographie, dont la maîtrise passe par la poursuite d'un enseignement sur l'utilisation des logiciels de retouche photographique (Photoshop...) et des outils de diffusion,
- La vidéo, qui appelle à un enseignement approfondi portant sur l'usage des logiciels de production (Final Cut Pro, After Effects...) et des outils de diffusion,
- Le son, dont l'enseignement porte sur l'utilisation de logiciels spécifiques (Pro Tools...)

Cet enseignement est chapeauté par un enseignant en informatique, relayé par une équipe de douze enseignants spécialisés, artistes, avec l'aide de 3 techniciens référents : 1 technicien « vidéo », 1 technicien « photo », 1 technicien « conception graphique ».

Des workshops conduits par des professionnels viennent compléter le dispositif.

Cet enseignement mobilise un parc de 41 postes informatiques équipés et régulièrement renouvelés.

### Langues étrangères

L'enseignement de l'anglais se renforce à la rentrée 2014 avec l'arrivée d'un enseignant à temps plein (16h hebdomadaires), Miles Hall, artiste originaire d'Australie, docteur en philosophie (université de Griffith).

Ce nouvel enseignant vient consolider l'enseignement des langues étrangères (anglais et allemand), actuellement effectué par une enseignante travaillant à plein temps.

Il va assurer un enseignement en anglais, en renfort de l'existant, en donnant 8 heures de cours par semaine en premier et en deuxième cycle.

### **Stages**

La période réservée pour le stage ou la mobilité à l'international au semestre 8 s'étend actuellement sur une période de 4 mois de mi-février à mi-juin.

Dans les faits, le stage professionnel du semestre 8 connaît une amplitude variable qui se compte en mois, avec néanmoins quelques exceptions de stages courts (le plus souvent liés à de l'événementiel) qui étaient admis du fait de leur intensité mais qui devront désormais être envisagés sous une forme plus longue.

L'AERES estime que la durée des stages en milieu professionnel est insuffisante et préconise d'accroître leur durée afin de permettre aux étudiants d'amplifier leur insertion professionnelle.

Cette recommandation de l'AERES croise la préoccupation que nous avons d'améliorer les dispositifs d'insertion professionnelle en direction de nos diplômés.

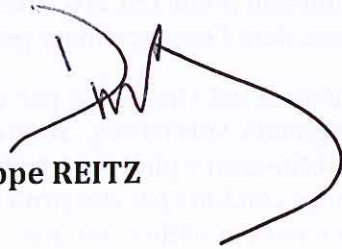
La réflexion que nous avons engagée nous permet d'avancer sur ce sujet et nous allons très prochainement finaliser un plan d'actions dans ce sens.

S'agissant des stages, une première série de mesures ont été décidées pour favoriser l'allongement de leur durée. Parmi ces avancées, la décision a été prise en janvier 2014 d'augmenter le montant des bourses attribuées aux étudiants pour les stages à l'étranger.

Nous allons continuer à travailler dans cette direction pour favoriser le développement des temps que l'étudiant en cycle master doit passer en entreprise dans le cadre de stages, tant en France qu'à l'étranger.

Tout en vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ces observations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Directeur de l'EPCC Esbama**



**Philippe REITZ**